

Infolettre Rentrée 2025

Rentrée des classes : Lundi 1^{er} septembre 2025

- à 08h30, dans la cour de récréation à l'école du moulin pour les élèves des classes du CP au CM2.
- à 08h40, à l'école du parc, pour les élèves de MS et GS.
- la rentrée des élèves de PS sera échelonnée.

L'école primaire publique du moulin

Les enseignantes :

PS/MS : Mme BARBIER

MS/GS : Mme ALLUYN

CP : Mme CAÏJO

CP/CE1 : Mme LEMAIRE et Mme HOUZELOT

CE1/CE2 : Mme DHERSIGNERIE

CM1 : Mme MORA

CM2 : Mme GATEAU

La directrice : Mme LEMAIRE

Intervient également :

Mme PIOCELLE (ATSEM)

Mme KOUZMENKO (ATSEM)

Les documents

Les documents de rentrée sont à nous retourner le plus vite possible :

- La fiche individuelle de renseignements pré-remplie à vérifier et corriger EN ROUGE si besoin.
- La fiche d'urgence à compléter et à signer.
- L'attestation d'assurance.

Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par votre enfant.
- Responsabilité Individuelle Accident (obligatoire pour toute sortie hors temps scolaire) couvre les dommages subis par votre enfant.

Relation parents-école

Nous vous demandons de vérifier chaque jour le cahier de liaison de votre enfant.



Le moyen de communication à privilégier est l'ENT one. Il s'agit d'un Espace Numérique de Travail qui offre un lieu d'échange et de collaboration entre les familles et l'école.

Election des représentants des parents d'élèves

L'élection des représentants des parents d'élèves aura lieu le vendredi 10 octobre 2025 **uniquement par correspondance.**

Les parents souhaitant candidater devront le signaler le plus rapidement possible aux enseignants qui transmettront aux délégués de parents élus.

Aussi, une réunion d'informations aura lieu le **Jedi 11 septembre 2025 à 17h30** sur cette thématique.

Les absences

Toute absence doit être signalée.

Si l'absence est prévue : vous pouvez mettre un mot dans le cahier de liaison.

Si l'absence est imprévue : vous devez contacter l'école par message sur l'ENT One ou par téléphone.



Ecole maternelle : 03.44.52.17.50
Ecole élémentaire : 03.44.52.17.37

Toute sortie d'élève sur le temps scolaire nécessite de remplir une décharge de responsabilité.

En cas d'absences ou de retards répétés et injustifiés, la directrice en informe l'Inspectrice de l'Education Nationale qui signale aux services compétents de l'Inspection Académique.

Horaires de l'école

Rue du château (école maternelle du parc) :
Classes de PS/MS de Madame BARBIER et de MS/GS de Madame ALLUYN



	Matin	Après-midi
Accueil	08h40	13h30
Début de la classe	08h50	13h40
Fin de la classe	12h00	16h30

Rue de la gare (école du moulin) :



CE1/CE2
Mme DHERSIGNERIE



CP : Mme Caïjo
CP/CE1 : Mme LEMAIRE
et Mme HOUZELOT
CM1 : Mme MORA
CM2 : Mme Gateau

	Matin	Après-midi
Accueil	08h30	13h20
Début de la classe	08h40	13h30
Fin de la classe	11h50	16h20

*Les sorties des élèves de CP (Mme CAÏJO)
et CP/CE1 (Mme LEMAIRE et Mme HOUZELOT)
s'effectueront à la porte fenêtre de la classe située dans la sente.*

Réunions de rentrée (dans la classe respective de chaque enseignante)

Mme CAÏJO (CP) et Mme LEMAIRE et Mme HOUZELOT (pour leurs élèves de CP) : **Vendredi 05 septembre 2025 à 17h00**
(réunion commune dans la salle de classe de Madame CAÏJO)

Mme MORA (CM1) et Mme Gateau (CM2) : **Vendredi 05 septembre 2025 à 17h30**

Mme BARBIER (PS/MS) et Mme ALLUYN (MS/GS) : **Mardi 09 septembre 2025 à 18h00**

Mme DHERSIGNERIE (CE1/CE2) : **Vendredi 12 septembre 2025 à 17h00**

A vos agendas !



PHOTOGRAPHE

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 :

- Les photos individuelles et de classe des élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025 :

- Les fraties (de la PS au CM2)
- Les photos individuelles et de classe des élèves de PS, MS et GS.



Les élèves de Grande Section, CP, CE1 et CE2 se rendront à la piscine AQUOISE de Méru avec leur enseignante **les lundis, mardis et jeudis après-midi** durant 3 semaines **du lundi 02 mars au jeudi 26 mars 2026 inclus.**

L'équipe enseignante a besoin de parents accompagnateurs (trajets, vestiaires), de parents agréés (encadrement dans l'eau) qui peuvent s'inscrire à l'une des sessions d'agrément proposées (ci-dessous) auprès de l'enseignante de leur enfant et/ou de la directrice de l'école.

Modalités de passage de l'agrément (dans la piscine de votre choix) :

- A la piscine de **CHAMBLY** :
 - o le **mardi 02 septembre à 10h00**
 - o le **jeudi 04 septembre à 17h00**
- A la piscine de **MERU**, le **lundi 8 septembre 2025 à 10h00.**

Toute l'équipe éducative vous souhaite une très belle année scolaire !